

KÉDANGE-SUR-CANNER

Un drapeau confié aux écoliers pour qu'ils n'oublient pas

A l'initiative de la section 45 de l'UNC et de la municipalité, un drapeau a été confié à la garde de l'école du regroupement pédagogique intercommunal (Kédange, Klang, Veckring) vendredi après-midi.

Les parrain et marraine, Francis Combas, boulanger, et Caroline Semin, directrice des Ets Semin, ont remis le drapeau au président de la section UNC, René Klein qui lui-même l'a remis au maire Jean Kieffer. Ce dernier a confié le drapeau à la garde de l'école en le transmettant à Sylvie Lannay, la directrice du RPI. C'est Noémie Renard, élève de CM2 et membre du conseil municipal junior, qui a eu l'honneur de porter et de présenter le drapeau à ses camarades rassemblés, au public, et aux porteurs-drapeau des sections voisines invitées, sous le regard bienveillant d'Hervé Muller, secrétaire de la section UNC et porteur-drapeau.

A l'issue de cette cérémonie émouvante la commémoration de l'Armistice de 1918 a commencé par une allocution de René Klein qui a rappelé le sens de cette remise de drapeau. Sous la conduite de leurs enseignants, les 140 élèves ont récité un poème de Paul Eluard, et interprété La Ballade irlandaise. Dans son intervention, Jean Kieffer, a évoqué le centenaire de la fin de la



Noémie Renard porte fièrement le drapeau de l'école devant 140 élèves et de nombreux civils Photo RL

Grande Guerre, souligné le sens de la devise inscrite sur le drapeau de l'école, *Les jeunes générations n'oublient pas*, et remercié tous les personnels de l'école pour leur engagement. Devant des élèves très concentrés et émus, il a martelé que « c'est l'école, l'instruction et l'éducation citoyenne qui empêcheront le retour de la barbarie ».

Dépôts de gerbes par MM Klein, Kieffer, Deffaux et la famille Corplet, sonnerie aux Morts, minute de silence, et hymne national ont ponctué la fin de cette très belle et très poignante cérémonie du centenaire de l'Armistice de 1918.



Après le défilé des sapeurs pompiers et de l'harmonie de Métrich, Alphonse Dillinger (à droite) s'est vu remettre la médaille de reconnaissance de la Nation (TRN), et Jean-Luc Cardon, la croix du combattant et la médaille TRN par M. Deffaux. Photo RL